

# COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OFFICE NATIONAL DES FORÊTS VOTRE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT



Office National des Forêts





L'Office National des Forêts a confié à  
**AFSIO mutuelle** la gestion du dispositif  
de complémentaire santé pour l'ensemble  
des adhérents, le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**Ce guide vous permettra de découvrir :**

- les modalités de gestion,
- la réforme du 100 % santé,
- les services associés à votre garantie
- les moyens de contact de votre  
mutuelle.

# MODALITÉS DE GESTION

## VOS PRESTATIONS

Une **complémentaire santé unique** pour l'ensemble des salariés de droit privé.

Une **surcomplémentaire facultative** pour améliorer votre garantie en cas d'hospitalisation (honoraires, actes et soins Médecins non signataires du dispositif de pratique tarifaire maîtrisée).

Des **tableaux de garanties pédagogiques** sont à votre disposition.

## VOTRE AFFILIATION

### QUI PEUT ADHÉRER ?

**Vous, en tant que salarié de droit privé de l'Office National des Forêts.**

**Vos ayants droit**, affiliés à un régime légal d'assurance maladie français :

- votre conjoint, concubin ou partenaire de PACS,
- vos enfants (ou ceux de votre conjoint),
  - jusqu'à leur 18<sup>e</sup> anniversaire s'ils sont à leur charge au sens de la Sécurité sociale,
  - jusqu'à leur 28<sup>e</sup> anniversaire sous conditions (poursuites d'études, formation en alternance, primo-demandeurs d'emploi, ...),
  - reconnus handicapés quel que soit leur âge.



## VOTRE CARTE DE TIERS PAYANT

Votre carte de mutuelle vous permet de bénéficier du tiers payant.

Avec elle, vous évitez de faire l'avance de frais auprès de nombreux professionnels et organismes de santé (hôpitaux, cliniques, laboratoires, radiologues, pharmaciens, opticiens...).



## LA RÉFORME DU 100 % SANTÉ

### OU DU RESTE À CHARGE ZÉRO



Permettre aux Français d'accéder à des soins de qualité pris en charge à 100 % dans les domaines de l'optique, de l'audiologie et du dentaire.

La réforme est portée par :

Elle bénéficie à tous les assurés couverts par un

**L'Assurance maladie obligatoire** certaines bases de remboursement. (AMO) qui revalorise **contrat de complémentaire santé responsable**. Vous pouvez ainsi choisir parmi les équipements des paniers 100 % santé en optique, dentaire et audiologie

**Les organismes complémentaires** (AMC) qui et n'avez plus de reste à charge depuis le 1<sup>er</sup> janvier améliorent les niveaux de remboursements sur les 2020 après intervention de l'AMO et de l'AMC.

paniers 100 % santé.

**La réforme préserve votre liberté de choix**, puisque

**Les professionnels de santé** qui respectent des vous pouvez toujours opter pour des équipements hors plafonds tarifaires et établissent un devis comportant paniers « 100 % santé ». au moins une offre 100 % santé.

## LE 100 % SANTÉ : QUEL PLANNING ?

La mise en oeuvre des paniers « 100 % santé » s'est faite progressivement au cours des 2 dernières années. Elle est complètement effective dans les 3 postes de dépenses, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.



Le reste à charge 0 est effectif :  
> en optique,



Le reste à charge 0 est

effectif 3 secteurs.dans les

# LES SERVICES ASSOCIÉS À VOTRE GARANTIE

## AÉSIO ASSISTANCE



AÉSIO Assistance est une garantie incluse dans votre contrat collectif de complémentaire santé.

Il s'agit d'un ensemble de services et de prestations permettant de vous accompagner dans chaque moment clé de votre vie et notamment :

**Des aides pour le quotidien en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation** (aide à domicile, garde d'enfant, services de proximité...),

**Un soutien en cas de traitement oncologique** (enveloppe de services de 600 €),

**Un service de soutien psychologique** permettant jusqu'à 5 entretiens téléphoniques et jusqu'à 3 entretiens en face à face avec un psychologue clinicien,

**Des garanties complémentaires :**



### Conseils d'experts

Informations juridiques et sociales **Soutien des**



### aidants



### Assistance en déplacement

AÉSIO Assistance est à votre écoute **7J/7 et 24H/24** :

Par téléphone : **05 49 76 98 20**  
(+335 49 76 98 20 depuis l'étranger), Par mail :

[das@ima.eu](mailto:das@ima.eu)

## LE RÉSEAU DE SOINS



### EN OPTIQUE

**+ de 5 200 centres d'optique partenaires.**

**Large choix de lunettes** parmi les grandes marques,

**Minimum -20 %** sur les montures, jusqu'à  
**-40 %** sur les verres et **-30 %** sur les lentilles,

**Remplacement** en cas de casse, inadaptation ou défaut d'équipement.



### EN AUDIOLOGIE

**+ de 3 400 centres auditifs partenaires.**

**Économie d'environ 500 €** pour un double appareillage,

**Garantie panne** sur une durée de 4 ans,

**Accompagnement** personnalisé pour votre équipement.



### EN OSTÉOPATHIE

**+ de 400 ostéopathes conventionnés.**

Retrouvez l'**outil de géolocalisation** de ces professions de santé sur votre espace adhérent.



## FONDS D'ACTION SOCIALE

**Vous rencontrez des difficultés financières liées à des dépenses de santé ? Vous êtes contraints de renoncer à des soins à cause d'un reste à charge trop important ?**

**Le Fonds de Solidarité AÉSIO mutuelle est là pour vous aider.**

Le fonds de solidarité peut intervenir en complément des secours et interventions de fonds sociaux d'autres organismes (Sécurité sociale, organismes de retraite ou de prévoyance).

### COMMENT NOUS CONTACTER ?

Afin de faciliter vos démarches, nous vous invitons à vous rapprocher du service social du personnel ONF qui vous accompagnera dans votre parcours auprès d'AÉSIO mutuelle.

### PAR MAIL

[fondsocia@aesio.fr](mailto:fondsocia@aesio.fr)



## MÉDECINDIRECT\* : 7J/7 et 24H/24

Au travail, à la maison ou dans les transports, pour toute question médicale, **vous pouvez contacter un médecin généraliste ou spécialiste en toute sécurité et confidentialité, via la consultation médicale à distance.**

Ce service vous permet d'être mis en relation avec des médecins de la plateforme MédecinDirect qui pourront vous accompagner, vous rassurer, vous conseiller, vous orienter et **si nécessaire, réaliser un diagnostic médical et délivrer une ordonnance électronique.**

## COMMENT ÇA MARCHE ?

La plateforme est accessible 7j/7, 24h/24 l'ordinateur via le site [MédecinDirect](https://www.medicindirect.com) ou l'application mobile gratuite MédecinDirect (en cas de besoin, une assistance téléphonique vous accompagne mise en relation avec les médecins). Depuis l'ordinateur ou sur l'application mobile, **créez votre compte en renseignant les informations nécessaires** à

1

depuis via

2

dans la

3

l'ouverture du dossier pour une orientation vers le médecin généraliste ou spécialiste approprié.

**Posez votre question par écrit en précisant le mode de communication** par lequel vous souhaitez que le médecin reprenne contact avec vous (par écrit, téléphone ou vidéo).

**Le médecin vous recontacte pour répondre à vos questions** et selon le cas, il pourra vous délivrer une ordonnance électronique si nécessaire.

## ESPACE ADHÉRENT ET APPLI MOBILE

Un espace accessible à tous les **bénéficiaires de plus de 16 ans.**

Des informations **adaptées au profil de l'adhérent** connecté.

Un espace **orienté mobile.**

Une **inscription et des opérations encore plus sécurisées.**

Il vous permet également de :

Vérifier vos remboursements, **vos demandes...**

Transmettre un **devis** ou une **facture**

Consulter les **détails de votre contrat santé** et de vos bénéficiaires

Modifier les **informations administratives** (adresse, coordonnées bancaires...)

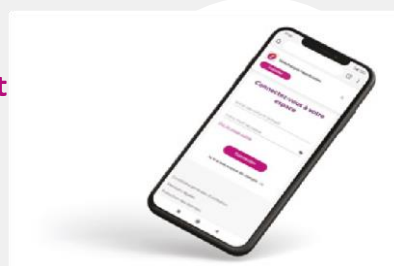
Découvrir les détails des avantages proposés,

Accéder aux **informations pratiques** de votre mutuelle...

**Rendez-vous sur votre espace adhérent : [adherent.aesio.f](https://adherent.aesio.f)**



**ou sur l'application mobile**



Pour votre inscription, munissez-vous de votre carte de Tiers payant sur laquelle figure votre numéro d'adhérent.

# NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE ÉCOUTE

## ➤ Vos coordonnées dédiées pour contacter nos services de Gestion

Nos conseillers répondent à toutes vos demandes portant notamment sur les remboursements de vos soins, les cotisations, les inscriptions, les informations sur les devis, ...



**09 70 81 88 25** (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi de 8h à 18h (horaires de métropole)



**[relation.grandscomptes@aesio.fr](mailto:relation.grandscomptes@aesio.fr)**



**[adherent.aesio.f](http://adherent.aesio.f)**



**Près de 300 agences**, partout en France,  
y compris dans les DROM

[agences.aesio.fr](http://agences.aesio.fr)

## ➤ Votre centre de gestion



**AÉSIO mutuelle**  
**Service Grands Comptes**  
**67 rue des Cras - CS81625**  
**25041 BESANÇON Cedex**

\* Le service de consultation médicale à distance, MédecinDirect, n'est pas un service d'urgence. En cas de doute ou d'urgence, veuillez contacter votre médecin traitant ou le 112. MédecinDirect vient en soutien à la médecine de terrain, dans le respect du parcours de soins.

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. - Document non contractuel à caractère publicitaire - ©AdobeStock ©Gettyimages - 22-001-036



**aesio.fr**

